



**Assemblée générale 2015-2016 de  
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke  
Assemblée générale 1  
Assemblée générale ordinaire  
Vendredi 4 septembre 2015  
11h30  
Local A8-334  
Procès-verbal**

**1. Ouverture de l'Assemblée générale**

Charles-Olivier Parent propose l'ouverture de l'Assemblée générale, appuyé par Nicolas Delisle-Godin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est 11 h 43.

**2. Désignation du présidium (I)**

Charles-Olivier Parent (sous proposition du CE) propose Gabriel Fournier comme Président d'assemblée et Nicolas Désilets-Laforge comme Secrétaire d'assemblée, appuyé par Alice Boulet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. Adoption de l'ordre du jour (D)**

Olivier Surprenant propose la modification de l'ordre du jour en y ajoutant les points « Frais de bibliothèque » et « FINOs », appuyé par Stéphanie Bélanger.

La proposition de modification de l'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

Nicolas Delisle-Godin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, appuyé par Ali Sbai.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Proposition de modifications des Règlements généraux (D) :**

##### **4.1. Le Conseil exécutif propose d'ajouter le Vice-Président aux affaires sociales et sportives à titre de signataire d'office des chèques de l'A.G.E.D. (art. 100) et donc, de facto, aussi sur le Conseil d'administration (art. 23)**

Le Vice-Président Exécutif, Charles-Olivier Parent, explique que les RGs actuels rendent la gestion des paiements difficile, voire inefficace pour le Vice-Président aux affaires sociales et sportives dans son organisation d'activités sociales et sportives, surtout durant la session estivale. C'est pourquoi le CE propose de l'ajouter en tant que signataire de l'AGED, afin de simplifier le roulement de ses tâches, mais qu'en contrepartie, il soit aussi nommé en tant qu'administrateur de l'AGED, afin qu'il soit légalement responsable de ses actes.

Ali Sbai souligne le fait que l'art. 23 des RGs indique que seuls le Président et le Trésorier se doivent de siéger sur le CA, mais également que ce serait étrange d'avoir un signataire qui n'est pas membre du CA étant donné le rôle qu'il joue.

La proposition est appuyée par Philippe Fortier.

Le vote est demandé sur la proposition.

La proposition est adoptée aux deux tiers.

##### **4.2. La Présidente du Comité Show d'la fac, Adrienne Fournier-Sirois propose d'ajouter le poste de « Vice-Président technique » au Comité Show d'la fac (art. 84)**

Adrienne Fournier-Sirois présente la modification. Ce poste a pour but de faciliter l'organisation de l'événement, notamment au niveau de la coordination du personnel de la salle.

La proposition est appuyée par Stéphanie Bélanger.

Le vote est demandé sur la proposition.

La proposition est adoptée aux deux tiers.

## 5. Élections des membres du Conseil d'administration (D) :

### 5.1. Un président

Félix St-Vincent Gagné propose Olivier Leblanc.

Le candidat fait son discours.

Le candidat est élu par acclamation.

**Olivier Leblanc** est élu au poste de **Président du CA**.

### 5.2. Trois représentants étudiants inscrits en première année du baccalauréat en droit

Elton Do Rego propose Miguel Bessette.

Philippe Normandeau propose Rosalie Audette-Bourdeau.

Kyria St-Fleur propose Celya Belayadi.

Maude St-Laurent Blais propose Alysée Lavallée-Imhof.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

**Miguel Bessette : 52**

Rosalie Audette-Bourdeau : 50

**Celya Belayadi : majorité constatée**

**Alysée Lavallée-Imhof : 66**

**Celya Belayadi, Alysée Lavallée-Imhof et Miguel Bessette** sont élus aux postes de **Représentants de première année au CA**.

### 5.3. Trois représentants étudiants inscrits en deuxième année du baccalauréat en droit

Anthony Hébert-Trudeau propose Alexandra Diallutto-Perez.

Ali Sbai propose Samuel Rousseau-Mascolo.

Élizabeth Roy propose Tristan Bérubé.

Les candidats font leurs discours.

Ils sont élus par acclamation.

**Alexandra Diallutto-Perez, Samuel Rousseau-Mascolo et Tristan Bérubé** sont élus aux postes de **Représentants de deuxième année au CA**.

#### **5.4. Trois représentants étudiants inscrits en troisième ou quatrième année du baccalauréat en droit**

Maité Plouffe-Melançon propose Gabriel Ouellette.

Ali Sbai propose Davina Bastarache.

Laury-Ann Bernier propose Raphaëlle Marleau.

Félix Brissette propose Dragann Mallette.

William Gagné propose Félix St-Vincent Gagné.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

Dragann Mallette : non élu

**Gabriel Ouellette : majorité constatée**

**Davina Bastarache : majorité constatée**

Raphaëlle Marleau : non élue

**Félix St-Vincent Gagné : majorité constatée**

**Gabriel Ouellette, Davina Bastarache et Félix St-Vincent Gagné** sont élus aux postes de **Représentants de troisième et quatrième année au CA.**

#### **5.5. Quatre représentants étudiants inscrits au baccalauréat en droit dans un cheminement autre que régulier qui ont terminé leur première année de droit (les deux premiers représentants devront être présents au trimestre d'automne et seront ensuite remplacés par les deux autres représentants qui devront être présents au trimestre d'hiver) :**

##### **5.5.1. Deux représentants présents au trimestre d'automne**

Étudiants en Droit Sciences de la vie :

Ali Sbai propose Laury-Ann Bernier.

Étudiant en Droit MBA :

Davina Bastarache propose Félix Cotton.

Les candidats sont élus par acclamation.

**Laury-Ann Bernier et Félix Cotton** sont élus aux postes de **Représentants au trimestre d'automne au CA.**

### **5.5.2. Deux représentants présents au trimestre d'hiver**

Aucune proposition.

Les postes demeurent vacants.

### **6. Nicolas Delisle-Godin démissionne de son poste de Président de la Commission permanente de refonte des Règlements généraux de l'A.G.E.D. et le Vice-Président Exécutif propose Laury-Ann Bernier pour le remplacer (D)**

Nicolas Delisle-Godin démissionne.

Charles-Olivier Parent, propose Laury-Ann Bernier pour le remplacer.

La candidate fait son discours.

La candidate est élue par acclamation.

**Laury-Ann Bernier** est élue au poste de **Présidente de la Commission permanente de refonte des RGs de l'AGED.**

### **7. Élections des étudiants de première année et autres sur les comités de l'A.G.E.D. (D)**

#### **7.1. Comité Accès à la justice**

##### **7.1.1. Un vice-président inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Siobhan Mullan propose Michèle Doucet.

Jacques Huynh propose Anne Marchand.

Amélie Latendresse Brassard propose Sarah Milot.

Les candidates font leurs discours. Elles sortent du local.

Sarah Milot est élue à majorité constatée.

**Sarah Milot** est élue au poste de **Vice-Présidente Première année du Comité Accès à la justice.**

## **7.2. Comité Casino**

### **7.2.1. Un étudiant de première année**

Andréa Blackburn-Vallée propose Audrey Ann Martin.  
Elton Do Rego propose Jacques Huynh.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

Jacques Huynh est élu à majorité constatée.

**Jacques Huynh est élu au sein du Comité Casino.**

## **7.3. Comité Défilé de mode**

### **7.3.1. Un vice-président de première année**

Anne Marchand se propose.  
Samuel Cantin propose Rosalie Richard-Roy.

Les candidates font leurs discours. Elles sortent du local.

Rosalie Richard-Roy est élue à majorité constatée.

**Rosalie Richard-Roy est élue au poste de Vice-Présidente Première année du Comité Défilé de mode.**

## **7.4. Comité Droit criminel et pénal**

### **7.4.1. Un secrétaire général inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Les candidats éligibles au vote sont :

Myriam Jacques.  
Daphné Lallemand-Auger.  
François Brochu-Lemay.  
Maria Rosenova-Andreeva.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

**Myriam Jacques : 36**

Daphné Lallemand-Auger : non élue

François Brochu-Lemay : 23

Mariya Rosenova Andreeva : non élue

**Myriam Jacques** est élue au poste de **Secrétaire Générale du Comité Droit criminel et pénal.**

### **7.4.2. Un conseiller inscrit au deuxième cycle en droit criminel**

La candidate éligible au vote est :

Karie-Ann Doyon.

La candidate est élue par acclamation.

**Karie-Ann Doyon** est élue au poste de **Conseillère du Comité Droit criminel et pénal.**

## **7.5. Comité Droit notarial**

### **7.5.1. Un vice-président inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Myriam Jacques propose Jean-Pascal Rousseau.  
Michèle Doucet propose Stéphanie Mireault.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

Jean-Pascal Rousseau est élu à majorité constatée.

**Jean-Pascal Rousseau** est élu au poste de **Vice-Président Première année du Comité Droit notarial**.

## **7.6. Comité Droit vert l'avenir**

### **7.6.1. Un étudiant membre de première année**

Audrey Ann Martin se propose.  
Mariya Rosenova Andreeva se propose.  
William Julien-Courchesne propose Zachary Barabé.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

Audrey Ann Martin : 35  
Mariya Rosenova Andreeva : non élue  
**Zachary Barabé : 40**

**Zachary Barabé** est élu **au sein du Comité Droit vert l'avenir**.

### **7.6.2. Un vice-président**

Tristan Bérubé propose Kelly Tanguay.  
Samuel Rousseau-Mascolo propose Camille Cloutier.  
Laury-Ann Bernier propose Maité Plouffe-Melançon.  
Alice Boulet propose Élisabeth Poulin.

Les candidates font leurs discours. Elles sortent du local.

**Camille Cloutier** est élue à majorité constatée.

**Camille Cloutier** est élue au poste de **Vice-Présidente du Comité Droit vert l'avenir**.



## **8. Ajournement de l'Assemblée générale**

Laury-Ann Bernier propose l'ajournement de l'Assemblée générale, appuyée par Alysée Lavallée-Imhof.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est 12h54.



**Assemblée générale 2015-2016 de  
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke  
Assemblée générale 1  
Tenue le vendredi 4 septembre 2015  
(Reprise le mardi 8 septembre 2015)  
11h30  
Local A9-162  
Procès-verbal**

**1. Ouverture de l'Assemblée générale**

Charles-Olivier Parent déclare l'Assemblée générale ouverte.

Il est 11 h 47.

**2. Désignation du présidium (I)**

Charles-Olivier Parent (sous proposition du CE) propose Gabriel Fournier comme Président d'assemblée et Nicolas Désilets-Laforge comme Secrétaire d'assemblée.

La proposition est reprise par Celya Belayadi, appuyée par Olivier Leblanc.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. Lecture de l'ordre du jour (I)**

Le point « 3. Adoption de l'ordre du jour (I) » devient « 3. Lecture de l'ordre du jour (I) ».

Olivier Surprenant propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'adopté à la dernière séance de l'Assemblée générale, c'est-à-dire avec l'ajout des points « Frais de bibliothèque » et « FINOs », appuyé par Charles-Olivier Parent.

Laury-Ann Bernier propose un amendement à la proposition principale, soit la réouverture de l'ordre du jour pour y ajouter le point « Modification des Règlements généraux » et la poursuite de l'ordre du jour tel qu'adopté à la dernière séance de l'Assemblée générale, c'est-à-dire avec l'ajout des points « Frais de bibliothèque » et « FINOs », appuyée par Charles-Olivier Parent.

Le vote est demandé sur la proposition d'amendement.

La proposition d'amendement est adoptée à majorité et devient donc la proposition principale.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Élections des étudiants de première année et autres sur les comités de l'A.G.E.D. (suite) (D)**

##### **4.1. Comité Face-à-face**

###### **4.1.1. Un vice-président logistique qui est un étudiant inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Daphné Lallemand-Auger se propose.

La candidate fait son discours.

La candidate est élue par acclamation.

**Daphné Lallemand-Auger** est élue au poste de **Vice-Présidente Logistique du Comité Face-à-face**.

##### **4.2. Comité Show d'la fac**

###### **4.2.1. Un vice-président première année inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Emmanuelle Lapierre se propose.

La candidate fait son discours.

La candidate est élue par acclamation.

**Emmanuelle Lapierre** est élue au poste de **Vice-Présidente Première année du Comité Show d'la fac**.

#### 4.2.2. Un vice-président technique

Justine Goyette propose Malika Apollon-Auguste.  
Jean-Christophe Blackburn se propose.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

**Malika Apollon-Auguste : 68**  
Jean-Christophe Blackburn : 36

**Malika Apollon-Auguste** est élue au poste de **Vice-Présidente Technique du Comité Show d'la fac.**

#### 4.3. Comité Sim-ONU

##### 4.3.1. Vice-président première année

Simon-Alexandre Poitras propose Laurence Contant.  
Miguel Bessette propose Alex Landry-Simard.  
Philippe Maltais propose Thomas Windisch.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

**Laurence Contant : majorité constatée**  
Alex Landry-Simard : non élu  
Thomas Windisch : non élu

**Laurence Contant** est élue au poste de **Vice-Présidente Première année du Comité Sim-ONU.**

##### 4.3.2. Trésorier

Laurence Contant propose Simon-Alexandre Poitras.

Le candidat fait son discours.

Le candidat est élu par acclamation.

**Simon-Alexandre Poitras** est élu au poste de **Trésorier du Comité Sim-ONU.**

## **Point d'ordre :**

Olivier Surprenant propose la réouverture de l'ordre du jour afin de déplacer le point « FINOS » au point 4.4, appuyé par Stéphanie Bélanger.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **4.4. FINOs**

Nicolas Delisle-Godin, Responsable à l'exécutif de la FEUS, prend la parole afin d'expliquer la situation. Il explique que, cet été, le rectorat a pris la décision d'ajouter, à la facture de chaque étudiant, des frais institutionnels non obligatoires étant donné les compressions budgétaires imposées par le gouvernement à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'aux autres établissements d'enseignement. Ces frais sont calculés en fonction du nombre de crédits de chaque étudiant. Du côté du REMDUS, il y a des négociations en cours avec le rectorat pour obtenir des avantages en échange de l'absence d'une campagne anti-FINOs de la part du REMDUS.

Félix St-Vincent Gagné propose que l'AGED soit contre les FINOs, appuyé par Christophe Tellier.

Rodrigue Turgeon souligne que ça s'est passé durant l'été et qu'il ne faut pas oublier que nous représentons tous les membres de l'AGED, donc il faut prendre une décision éclairée et représentative de ce que nous croyions être l'opinion que partagent nos membres. De plus, il pense que c'était le devoir de l'Université de Sherbrooke de nous informer davantage.

Olivier Surprenant rappelle que la décision sur la présente proposition aura un impact politique. De plus, il rappelle que l'AGED a adopté une position en lien avec la présente proposition : « Que l'AGED se positionne contre les mesures d'austérité actuelles, qui vont plus loin que la simple efficacité administrative, mais pour le règlement de la situation économique du Québec et du Canada ». Il invite donc l'Assemblée à prendre une décision cohérente avec cette position.

Sarah Milot demande si, advenant une contestation, il y aura une grève ?

Charles-Olivier Parent souligne que nous ne sommes pas en discussion sur une proposition de grève et que l'AGED n'a pas de position claire sur cet enjeu.

Olivier Leblanc clarifie quelques petits aspects. Étant donné les compressions budgétaires et l'interdiction prescrite par la loi de faire des déficits, l'Université se doit de couper.

Daphné Long demande ce que l'on pourrait demander en échange de l'absence d'une campagne anti-FINOs.

Nicolas Delisle-Godin lui répond que l'on pourrait demander de doubler les postes étudiants sur tous les conseils d'administration ou d'autres mesures de la sorte.

Félix St-Vincent Gagné propose la question préalable, appuyé par Philippe Fortier.

La proposition de la question préalable rallie un vote des deux tiers.

Le vote est donc demandé sur la proposition que l'AGED soit contre les FINOs :

**Pour : 51**

Contre : 29

Abstention : 37

La proposition est adoptée à majorité.

Rodrigue Turgeon propose que l'AGED demande à l'administration de mieux informer la population la prochaine fois qu'une augmentation de frais administratifs est envisagée, appuyé par Olivier Surprenant.

Nicolas Delisle-Godin encourage l'Assemblée à prendre moult positions, puisque sans positions, l'AGED ne peut intervenir efficacement dans les assemblées du Conseil des membres de la FEUS et doit s'abstenir sur certains points.

Olivier Surprenant souligne que le fait d'avoir une position par rapport aux FINOs est une bonne chose.

Philippe Bédard pense que nous devrions passer aux élections des nouveaux membres des comités afin d'aller plus vite.

Philippe Bédard propose la mise en dépôt, appuyé par Olivier Leblanc.

Le vote est demandé sur la proposition de mise en dépôt.

La proposition de mise en dépôt est adoptée à majorité.

## **4.5. Comité Vêtements de la fac**

### **4.5.1. Un étudiant de première année**

Andréanne Baillargeon propose Sarah Frenette.

Mikael Ouimet propose Camille Ouellet.

Émilie Fortin propose Sandrine Bourgeois.

Cindy Kassab propose Anne Marchand.

Les candidates font leurs discours. Elles sortent du local.

Sarah Frenette : non élue

Camille Ouellet : non élue

**Sandrine Bourgeois : 41**

Anne Marchand : 39

**Sandrine Bourgeois** est élue au sein du **Comité Vêtements de la fac**.

## **4.6. Comité Droit du sport et des loisirs**

### **4.6.1. Un vice-président aux affaires administratives inscrit en première année au baccalauréat en droit**

Thomas Windisch propose Philippe Maltais.

Le candidat fait son discours.

Le candidat est élu par acclamation.

**Philippe Maltais** est élu au poste de **Vice-Président aux affaires administratives du Comité Droit du sport et des loisirs**.

### **Point d'ordre :**

Charles-Olivier Parent propose la réouverture de l'ordre du jour afin d'y ajouter le point « 4.7 Comité Communication et mobilisation », appuyé par Stéphanie Bélanger.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 4.7. Comité Communication et mobilisation

### 4.7.1. Photographe

Kolia Frare se propose.

Le candidat fait son discours.

Le candidat est élu par acclamation.

**Kolia Frare** est élu au poste de **Photographe du Comité Communication et mobilisation.**

## 5. Élection d'un membre de l'A.G.E.D. au Conseil de Faculté (D)

Nicolas Delisle-Godin propose par procuration Ali Sbai.

Olivier Surprenant propose Émile Soucy.

Philippe Bédard propose Félix Brissette.

Alexis Lemieux-Lepage propose Ariane Lapointe.

Félix St-Vincent propose Samuel Rousseau-Mascolo.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

Ali Sbai : non élu

Émile Soucy : non élu

**Félix Brissette : majorité constatée**

Ariane Lapointe : non élue

Samuel Rousseau-Mascolo : non élu

**Félix Brissette** est élu au poste de **Représentant des membres de l'AGED au CF.**

## 6. Ajournement de l'Assemblée générale

Charles-Olivier Parent propose l'ajournement de l'Assemblée générale, appuyé par Olivier Surprenant.

La proposition d'ajournement est adoptée à l'unanimité.

Il est 12h59.





**Assemblée générale 2015-2016 de  
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke  
Assemblée générale 1  
Vendredi 4 septembre 2015  
(Reprise le mardi 8 septembre 2015)  
(Reprise le mardi 15 septembre 2015)  
11h30  
Local A8-334  
Procès-verbal**

**1. Ouverture de l'Assemblée générale**

Charles-Olivier Parent déclare l'Assemblée générale ouverte.

Il est 11 h 47.

**2. Désignation du présidium (I)**

Charles-Olivier Parent (sous proposition du CE) propose Gabriel Fournier comme Président d'assemblée et Nicolas Désilets-Laforge comme Secrétaire d'assemblée.

La proposition est reprise par Nicolas Delisle-Godin, appuyé par Laury-Ann Bernier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. Lecture de l'ordre du jour (I)**

Le point « 3. Adoption de l'ordre du jour (I) » devient « 3. Lecture de l'ordre du jour (I) ».

Nicolas Delisle-Godin propose de suivre l'ordre du jour tel qu'adopté à la dernière séance de l'Assemblée générale en reprenant le point « Élection d'un membre de

l'A.G.E.D. au Conseil de Faculté » (puisque Félix Brissette, étant membre du CE, n'était pas éligible pour l'élection à ce poste), appuyé par Stéphanie Bélanger.

Le vote est demandé sur la proposition.

La proposition est adoptée à majorité.

#### **4. Élection d'un membre de l'A.G.E.D. au Conseil de Faculté (D)**

Philippe Bédard propose Nicolas Gagnon.

Charles-Olivier Parent propose par procuration Ali Sbai.

Camille Ouellet propose Émile Soucy.

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

Ali Sbai : non élu

Émile Soucy : non élu

**Nicolas Gagnon : majorité constatée**

**Nicolas Gagnon** est élu au poste de **Représentant de l'AGED au CF.**

#### **5. Élection de deux représentants de l'A.G.E.D. au Conseil des membres de la F.E.U.S. (D)**

Sarah Milot se propose.

Alysé Lavallée-Imhof se propose.

Philippe Normandeau se propose.

Marie-Michelle Lussier propose Nicolas Gagnon

Les candidats font leurs discours. Ils sortent du local.

Sarah Milot : 17

**Alysée Lavallée-Imhof : 32**

Philippe Normandeau : 20

**Nicolas Gagnon : 25**

**Alysée Lavallée-Imhof** et **Nicolas Gagnon** sont élus aux postes de **Représentants de l'AGED au CM de la FEUS.**

## 6. Liste de noms à soumettre à la direction de la Faculté pour les comités de révision de programmes :

Charles-Olivier Parent propose la mise en dépôt pour vote technologique, appuyé par Christophe Tellier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7. Frais de bibliothèque

Gabriel Beudet présente le point. À la Faculté de droit, nous avons les frais de retard les plus élevés du Campus. Gabriel Beudet qualifie les frais de 10¢ par heure d'exorbitants.

Il propose que l'AGED envoie un message à la Faculté pour demander la réduction des frais de retard, appuyé par Philippe Fortier.

Olivier Leblanc souligne le fait que la bibliothèque a de la misère à acheter la moitié des doctrines québécoises avec le budget actuel et ceci est sans compter qu'il y a aussi un besoin d'acheter des doctrines canadiennes et internationales. Nous avons déjà renoncé à plusieurs frais, mais Olivier Leblanc considère que les retards ne sont pas justifiés et ne méritent pas une réduction.

Gabriel Ouellette mentionne qu'il y a possibilité de renouveler ses livres sur Internet alors il n'est pas si pire de pénaliser les gens qui ne sont pas à leur affaire.

Gabriel Beudet dit que l'accès à Internet peut être difficile dans certains cas, notamment pour les étudiants qui n'ont pas Internet à leur domicile. Il mentionne que si la Faculté de droit a de la difficulté à financer la bibliothèque, ce n'est pas la faute des étudiants et ils n'ont pas à compenser.

Rodrigue Turgeon pense qu'il faut rester solidaires avec les gens qui ont des situations particulières et rester sensibles à leur situation.

Le vote est demandé sur la proposition que l'AGED envoie un message à la Faculté pour demander la réduction des frais de retard.

Pour : minorité

**Contre : majorité constatée**

Abstention : minorité

La proposition est battue à majorité.

## 8. Mise à jour des RGs

Laury-Ann Bernier présente le point en mentionnant que ce dernier est surtout un point d'information. La refonte des RGs va commencer bientôt. Les RGs disponibles actuellement ne sont pas conformes à ce qui a été voté dans les dernières AGs. On ne peut procéder à la refonte étant donné qu'il n'y a pas de PV de la dernière AG d'hiver. On peut faire la refonte, mais on ne peut se fier au PV.

Charles-Olivier Parent souligne que lorsqu'il est arrivé en poste, il y avait plusieurs versions non officielles de RGs qui se contredisaient et/ou se complétaient. De plus, il souligne que, par souci de transparence et de rigueur, on fait le point d'information pour informer les gens de la situation.

Olivier Surprenant demande l'aide de l'ancien CE pour nous aider à régler problème.

Olivier Leblanc propose que la Commission permanente de refonte des RGs de l'AGED, tel qu'établi en ce moment, récolte le plus d'informations possibles quant aux modifications antérieures, et qu'à la lumière de ces informations, rédige une version des RG fidèle aux modifications proposées par les diverses instances, appuyé par Laury-Ann Bernier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### Point d'ordre :

Olivier Surprenant propose la réouverture du point « FINOs » qui avait été mis en dépôt à la dernière séance, appuyé par Rodrigue Turgeon.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 9. FINOs

Rodrigue Turgeon pense qu'étant donné que nous avons déjà une position sur cette question, ce serait de voir si nous sommes toujours contre les FINOs. Nous devrions aussi nous pencher sur le mandat d'Olivier Surprenant quant à cette position.

Olivier Leblanc suggère que l'on discute de ce point sur le fond : sommes-nous d'accord avec le fait que les choses se passent de la sorte ; de façon détournée ?

Nicolas Gagnon suggère que l'on discute encore plus au fond : est-ce que l'Université gère bien ses dépenses ?

Olivier Surprenant explique que nous avons l'opportunité d'envoyer un message clair à l'Université sur quoi faire, et ce, sans le faire par l'intermédiaire de la FEUS.

Nicolas Delisle-Godin pense qu'on ne peut pas dire que le rectorat était complètement de mauvaise foi, mais la façon dont cela a été fait est discutable.

Nicolas Gagnon propose que l'AGED se positionne contre les FINOs tant que le rectorat ne transmette pas l'ensemble des justifications aux étudiants par représentation à la FEUS, et jusqu'à ce que, effectivement, tous les étudiants puissent avoir eu toutes les chances raisonnables d'en être informés, appuyé par Stéphanie Brouillard.

Rodrigue Turgeon pense que si la FEUS vient en AG afin d'expliquer ce que sont les FINOs, les gens vont bien plus se mobiliser et le vote sera plus représentatif.

Jacinta Nakhleh considère que tout le monde est bien informé et que cela ne sert à rien que la FEUS vienne parce que personne d'autre ne va venir à l'AG.

Nicolas Delisle-Godin souligne que c'est le mandat de la FEUS de venir voir les membres pour les informer.

Olivier Leblanc propose la question préalable, appuyé par Philippe Fortier.

La proposition de la question préalable rallie un vote des deux tiers.

Le vote est donc demandé sur la proposition que l'AGED se positionne contre les FINOs tant que le rectorat ne transmette pas l'ensemble des justifications aux étudiants par représentation à la FEUS, et jusqu'à ce que, effectivement, tous les étudiants puissent avoir eu toutes les chances raisonnables d'en être informés :

**Pour : 25**

Contre : 22

Abstention : 8

Nicolas Delisle-Godin s'abstient.

La proposition est adoptée à majorité.

## **10. Varia**

Charles-Olivier Parent remercie Rodrigue Turgeon pour le document informatif sur les FINOs. De plus, il souligne que les réunions du CE ainsi que les séances du CA sont publiques, et donc ouvertes à tous les membres de l'AGED.

## **11. Fermeture de l'Assemblée générale**

La fermeture de l'Assemblée générale est constatée par l'épuisement de l'ordre du jour.

Il est 12h46.